

**COMMUNE DE SAINT-MÉEN-LE-GRAND**  
**TARIFS LOCATION DES SALLES MUNICIPALES à compter du**

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le **1er janvier 2024**

ID : 035-213502974-20231212-DE\_2023\_130-DE

<b>Centre Culturel Théodore Botrel - rue du Révérend Père Janvier</b>	<b>TARIFS</b>	<b>par</b>	<b>Forfait Journalier</b>
<b>Salle Principale - RDC (330 places assises)</b>	<b>jour</b>		<b>Chauffage en sus de la location si allumage.</b>
1) - Mévennais (Particuliers)	315,00 €		50,00 €
2) - Non-Mévennais (Particuliers, Associations, Comités d'entreprises & Entreprises)	390,00 €		50,00 €
3) - Établissements scolaires mévennais, Associations mévennaises			
* <b>A but non lucratif</b>	location gratuite		location gratuite
* <b>1 ère occupation : A but lucratif</b> (repas, loto, autres manifestations)	location gratuite		50,00 €
* <b>2 ème occupation : A but lucratif</b> (repas, loto, autres manifestations)	125,00 €		50,00 €
4) - Entreprises Mévennaises et comités d'entreprises (1ère occupation)	location gratuite		50,00 €
5) - Entreprises Mévennaises et comités d'entreprises (2ème occupation)	315,00 €		50,00 €
<b>Cuisine - RDC (possibilité de location seule ou avec salle principale uniquement)</b>			
Forfait pour tous les demandeurs par jour	160,00 €		
<b>Salle n°2 - Sous-sol (175 places assises)</b>			
1) - Mévennais (Particuliers)	190,00 €		30,00 €
2) - Non-Mévennais (Particuliers, Associations, Comités d'entreprises & Entreprises)	230,00 €		30,00 €
3) - Établissements scolaires mévennais, Associations mévennaises			
* <b>A but non lucratif</b>	location gratuite		location gratuite
* <b>1 ère occupation : A but lucratif</b> (repas, loto, autres manifestations)	location gratuite		30,00 €
* <b>2 ème occupation : A but lucratif</b> (repas, loto, autres manifestations)	80,00 €		30,00 €
4) - Entreprises Mévennaises et comités d'entreprises (1ère occupation)	location gratuite		30,00 €
5) - Entreprises Mévennaises et comités d'entreprises (2ème occupation)	175,00 €		30,00 €
6) - Événement familial : Rassemblement après obsèques pour tous les demandeurs Mévennais	location gratuite		
<b>Salle n°3 - 1er étage (salle de réunions de 38 places assises)</b>			
1)-Mévennais (Particuliers)	90,00 €		30,00 €
2)-Non-Mévennais (Particuliers, Associations, comités d'entreprises & Entreprises)	115,00 €		30,00 €
3)-Associations, Établissements scolaires mévennais	location gratuite		30,00 €
4)-Entreprises Mévennaises (1ère occupation)	location gratuite		30,00 €
5)-Entreprises Mévennaises (2ème occupation)	90,00 €		30,00 €

**Dispositions diverses :**

a) Une caution de 500 € sera demandée lors de chaque réservation et sera restituée en cas de non constatation de dégâts (salle Centre Culurel Théodore Botrel lors d'un repas ou buffet).

Une caution de 500 € sera demandée lors de chaque réservation de la salle avec demande d'utilisation de la sonorisation et/ou du vidéoprojecteur et sera restituée en cas de non constatation de dégâts (salle Centre Culurel Théodore Botrel). Important : ces matériels ne sont pas à disposition des particuliers.

En cas de constatation de dégâts, la caution ne sera restituée qu'après paiement d'un titre de recette. Les factures de remplacement du matériel déterioré ou des travaux de remise en état justifieront l'émission du titre de recette (application réglementation).

b) Réduction de 50% par rapport au tarif de la location pour l'utilisation le 2ème jour pour toutes les salles (pour les réceptions, mariages, autres .....)

c) 1/2 tarif pour une utilisation d'une des salles pour une durée inférieure à 4 heures (les horaires d'occupation doivent être indiqués sur la réservation).

Important : La location de la cuisine ne comprend pas de 1/2 tarif.

d) Forfait annulation réservation salle : correspondant à 50 % des tarifs des salles réservées si le demandeur n'a pas prévenu dans un délai d'un mois avant la date prévue de l'occupation de la salle pour annuler la réservation desdites salles.

**COMMUNE DE SAINT-MÉEN-LE-GRAND**  
**TARIFS LOCATION DES SALLES MUNICIPALES à compter du**

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le **1er janvier 2024**

ID : 035-213502974-20231212-DE\_2023\_130-DE

<b>Complexe Socio-culturel - rue du Révérend Père Janvier</b>	<b>TARIFS par jour</b>	<b>Forfait Journalier Chauffage en sus de la location si allumage.</b>
<b>Salle de réunion - 1er étage (60 places assises). Important pas de possibilité de repas dans cette salle Occupation jusqu'à 23 heures maximum</b>		
1) - Établissements scolaires mévonnais, Associations locales ou organismes ayant un relais local	location gratuite	
2) - Forfait pour tous les demandeurs quelque soit son statut (particuliers, associations, entreprises...)		
a) - Forfait pour durée d'occupation < 4heures	70,00 €	30,00 €
b) - Forfait pour durée d'occupation > 4heures	100,00 €	30,00 €

**Dispositions diverses :**

a) il n'y a pas de caution à verser pour l'occupation de la salle de réunion.

Une caution de 500 € sera demandée lors de chaque réservation de la salle avec demande d'utilisation de la sonorisation et/ou du vidéoprojecteur et sera restituée en cas de non constatation de dégâts.

En cas de constatation de dégâts, la caution ne sera restituée qu'après paiement d'un titre de recette, les factures de remplacement du matériel détérioré ou des travaux de remise en état justifieront l'émission d'un titre de recette (application réglementation).

b) et c) pas d'application de réduction de tarif concernant cette salle de réunion.

d) forfait annulation réservation salle : correspondant à 50 % des tarifs des salles réservées si le demandeur n'a pas prévenu dans un délai d'un mois avant la date prévue de l'occupation de la salle pour annuler la réservation desdites salles.

<b>Salle Jardin de la Tranche - Rue de Plumaugat (50 places assises)</b>	<b>TARIFS par jour</b>	<b>Forfait Journalier Chauffage en sus de la location si allumage.</b>
<b>Important pas de possibilité de repas dans cette salle Occupation jusqu'à 23 heures maximum</b>		
1) - Établissements scolaires mévonnais, Associations locales ou organismes ayant un relais local	location gratuite	
2) - Forfait pour tous les demandeurs quel que soit son statut (particuliers, associations, entreprises...) :		
a) - Forfait pour durée d'occupation < 4heures - tout compris	120,00 €	30,00 €
b) - Forfait pour durée d'occupation > 4heures - tout compris	175,00 €	30,00 €
4) - Événement familial : Rassemblement après obsèques pour tous les demandeurs Mévonnais	location gratuite	

**Dispositions diverses :**

a) Une caution de 500 € pourra être demandée selon la réservation, et sera restituée en cas de non constatation de dégâts.

En cas de constatation de dégâts, la caution ne sera restituée qu'après paiement d'un titre de recette, les factures de remplacement du matériel détérioré ou des travaux de remise en état justifieront l'émission d'un titre de recette (application réglementation).

b) et c) pas d'application de réduction de tarif concernant cette salle de réunion.

d) forfait annulation réservation salle : correspondant à 50 % des tarifs des salles réservées si le demandeur n'a pas prévenu dans un délai d'un mois avant la date prévue de l'occupation de la salle pour annuler la réservation desdites salles.

Vu et rattaché à la délibération n° D/2023/130 du 11 décembre 2023

**Le Maire,**  
**Pierre GUITTON**

## COMMUNE DE SAINT-MÉEN-LE-GRAND

### TARIFS FUNÉRAIRES MUNICIPAUX à compter du 1er JANVIER 2024

<b>Concession Cimetière</b> (répartition recettes des tarifs des concessions: 1/3 budget CCAS et 2/3 budget VILLE)	<b>Tarifs 2024 commune</b>	<i>Dont reversement 1/3 au CCAS</i>
Concession durée 15 ans (1 m x 2 m)	91 €	30 €
Concession durée 30 ans (1 m x 2 m)	141 €	47 €
Concession durée 50 ans (1 m x 2 m)	256 €	85 €
Columbarium MURY 5 ans	323 €	108 €
Columbarium MURY 10 ans (tarif doublé)	647 €	216 €
Columbarium MURY 15 ans	970 €	323 €
Columbarium INPI 5 ans	348 €	116 €
Columbarium INPI 10 ans (tarif doublé)	695 €	232 €
Columbarium INPI 15 ans	1 043 €	348 €
Columbarium ÉOLE 5 ans	348 €	116 €
Columbarium ÉOLE 10 ans (tarif doublé)	695 €	232 €
Columbarium ÉOLE 15 ans	1 043 €	348 €
Columbarium Mural 5 ans	348 €	116 €
Columbarium Mural 10 ans (tarif doublé)	695 €	232 €
Columbarium Mural 15 ans	1 043 €	348 €
Conservation temporaire de l'urne (1 mois)	gratuit	gratuit
Par mois supplémentaire	29 €	10 €
Concession terrain Caverne - emplacement 90 cm x 90 cm - durée 15 ans	173 €	58 €
Concession terrain Caverne - emplacement 90 cm x 90 cm - durée 30 ans	327 €	109 €
Jardinière - durée 5 ans	165 €	55 €
Jardinière - durée 10 ans	218 €	73 €
Jardinière - durée 30 ans	273 €	91 €
Dispersion des cendres	100 €	33 €
<b>Vacations Funéraires</b> (pas de facturation aux familles)		
Surveillance de la fermeture du cercueil, lorsque le corps est transporté hors de la commune de décès ou de dépôt. Surveillance des opérations de crémation. Surveillance des opérations d'exhumation, de réinhumation et de translation de corps.	25 €	

Vu et rattaché à la délibération n° D/2023/130 du 11 décembre 2023

**Le Maire,**  
**Pierre GUITTON**

**COMMUNE DE SAINT-MÉEN-LE-GRAND**  
**TARIFS CAMPING MUNICIPAL à compter du 1er JANVIER 2024**

CAMPING MUNICIPAL	TARIFS
1) Ouverture du camping du 1er avril au 30 novembre pour accueil exclusif des ouvriers et forfait semaine (5 jours - 4 nuits) avec branchement électrique - exclusif ouvriers (applicable durant toute la période)	44,00 €
2) du 1er juin au 30 septembre pour les vacanciers et touristes	
Campeur adulte par jour	2,75 €
Campeur enfant (- 7 ans) par jour	1,70 €
Camping-car par jour	3,25 €
Caravane par jour	2,60 €
Véhicule par jour	2,75 €
Toile de tente par jour	2,20 €
Branchement électrique par jour	2,10 €
Tarif 1 douche par personne (personne de passage)	3,25 €
Caution pour le prêt d'un adaptateur de borne électrique par jour	15,00 €

Vu et rattaché à la délibération n° D/2023/130 du 11 décembre 2023

**Le Maire,**  
**Pierre GUITTON**

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 035-213502974-20231212-DE\_2023\_130-DE

**COMMUNE DE SAINT-MÉEN-LE-GRAND**  
**TARIFS MÉDIATHEQUE MUNICIPALE à compter du 1er JANVIER 2024**

<b>MÉDIATHÈQUE</b>	<b>TARIFS</b>
Abonnement annuel Foyer Mévennais - Livres et CD et DVD	gratuité
Abonnement annuel Foyer non Mévennais - Livres et CD et DVD	gratuité
Personnes de plus de 80 ans - Ets scolaires communes environnantes - bénéficiaires minima sociaux	gratuité
Pénalités de retard (appliquée pour 1 mois de retard)	5,00 €
Perte de carte d'abonnement	1,00 €
Livres ou CD perdus ou détériorés	Facturation prix achat
DVD perdus ou détériorés	20,00 €
Remplacement de boîtier de CD ou de DVD cassé	1,00 €
Accès internet limité à 1 Heure par jour	gratuit
Impression sur imprimante noir et blanc (prix à la copie)	0,10 €
Impression sur imprimante couleur (prix à la copie)	0,20 €

Vu et rattaché à la délibération n° D/2023/130 du 11 décembre 2023

**Le Maire,**  
**Pierre GUITTON**

COMMUNE DE SAINT-MÉEN-LE-GRAND  
DIVERS TARIFS MUNICIPAUX à compter du 1er JANVIER 2024

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 035-213502974-20231212-DE\_2023\_130-DE

OBJET	TARIFS
<b>Droits de Place</b>	
Foire et Braderie : pour tous les forains - Tarif au ml	2,00 €
Marché hebdomadaire (samedi) - Tarif au ml	
Abonnés	0,80 €
Non abonnés	1,00 €
Cirque : droits d'occupation du domaine public (pour 2 jours)	175,00 €
Droit de Place annuel (terrasses commerçants) - Tarif unitaire au m <sup>2</sup>	2,00 €
<b>Prêts Matériels Communaux (Tarifs journaliers)</b>	
Barrières (à l'unité) ( <b>gratuit pour communes du canton</b> ) - 160 barrières	1,50 €
Panneaux d'affichage (à l'unité) - 10 panneaux	3,50 €
Grilles d'exposition (à l'unité) - 15 grilles	3,50 €
Petites tables avec ou sans chaises ou bancs (pour 4 personnes) - forfait 1 unité	4,00 €
Grandes tables avec support, avec ou sans chaises ou bancs <b>2,40 m x 4,80 m sur tréteaux - forfait 1 unité</b>	8,00 €
chaises (à l'unité) - 300 chaises	1,00 €
bancs (à l'unité) pour 3 à 4 personnes	1,50 €
<b>Frais de reproduction - Documents Administratifs (Cf. loi 78-753)</b>	
Photocopie format A4 Noir et Blanc	0,18 €
CD-Rom	2,75 €
(Cf. Décret 2005-1755)	

Vu et rattaché à la délibération n° D/2023/130 du 11 décembre 2023

**Le Maire,**  
**Pierre GUITTON**